



Organe subsidiaire de mise en œuvre

Soixante-quatrième session

Bonn, 8-18 juin 2026

Point 13 a) de l'ordre du jour

Questions relatives au financement

Questions relatives au Fonds pour l'adaptation

Questions relatives au Fonds pour l'adaptation

Projet de conclusions proposé par la Présidente

1. L'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) a poursuivi l'examen de trois questions distinctes :
 - a) Les dispositions à prendre pour que le Fonds pour l'adaptation concoure exclusivement à l'application de l'Accord de Paris ;
 - b) Le lancement du cinquième examen du Fonds pour l'adaptation ;
 - c) La composition du Conseil du Fonds pour l'adaptation.
2. Le SBI a noté que des progrès avaient été réalisés sur les questions relatives aux dispositions à prendre pour que le Fonds pour l'adaptation concoure exclusivement à l'application de l'Accord de Paris, ainsi qu'au lancement du cinquième examen.
3. Le SBI a décidé de poursuivre l'examen des questions visées aux alinéas a) à c) du paragraphe 1 ci-dessus à sa soixante-cinquième session (novembre 2026) en s'appuyant sur les travaux menés et les progrès réalisés au cours de la présente session, ainsi que sur les projets de texte affichés sur le site Web de la Convention¹.
4. Le SBI a souligné que ces conclusions ne préjugeaient en rien des résultats finaux de sa soixante-cinquième session.

¹ <https://docs.unfccc.int/documents/10000181>.

